

Le 26 Juin 2019

Compte Rendu CAPLA, B et C du 25 Juin 2019 Mouvement local au 1er Septembre 2019

Les représentants des personnels ont lu leurs déclarations liminaires auxquelles la Présidente de la CAPL a répondu comme suit:

-s'agissant du contexte qualifié de "conflictuel" par les organisations syndicales, la Présidente assure que ce n'est pas son sentiment. Elle considère que nous sommes dans une période de réorganisation, d'adaptation mais aussi de concertation. Le conflit arrive, selon elle, quand il y a un désaccord après explication d'un projet, or en matière de géographie revisitée nous ne sommes qu'au début de la phase de concertation qui durera jusqu'en octobre.

Elle affirme que rien n'est arrêté et qu'il faut nuancer les conséquences pour les agents, même si elle comprend que les réorganisations de services puissent inquiéter.

Et c'est le moins qu'on puisse dire puisque 160 agents soit + de 50% des effectifs de la DDFIP43 se sont déplacés pour l'envahissement de la 2ème convocation du CTL sur la Géographie revisitée et ont demandé aux côtés de leurs représentants le retrait du projet!

Les élus **Solidaires Finances Publiques 43** rétorquent qu'au vu du plan de communication parfaitement ficelé, imposé par la Direction Générale aux Directeurs locaux, quasiment tout est défini d'avance.

La Présidente répond qu'il y a un cadre déterminé, comme par exemple le fait d'avoir un seul SIE par département, mais elle assure que s'il y a des arguments ou des besoins qui n'auraient pas été pris en compte lors du projet, il pourrait y avoir quelques modifications mais toujours en cadrant avec les orientations.

Les élus **Solidaires Finances Publiques 43**, compte tenu des orientations très précises du Guide de la concertation établi par l'Administration Centrale à destination de nos Directeurs, considèrent que les marges de manœuvre sont moindres et ne concernent, éventuellement, que le nombre de points de contact ou le calendrier comme indiqué dans ledit guide.

-s'agissant de la départementalisation, la Présidente est contre le terme de "baronnie". Elle affirme que, dans les 14 Directions préfiguratrices pour le mouvement du 1er Septembre 2019, le

mouvement local est identique à celui qu'il aurait été sous l'égide des anciennes règles.

Elle assure que les agents n'ont pas de quoi s'inquiéter et que cette départementalisation permettra de renforcer le rôle des instances locales. Les élus **Solidaires Finances Publiques 43** rappellent néanmoins que les CAPL de mutations ont vocation à disparaître dans un avenir proche... Quelle reconnaissance d'un dialogue social et d'une concertation de qualité!

Par ailleurs, les organisations syndicales relèvent avec quelles aisance et rapidité vont être pulvérisées les règles de gestion, qui ont demandé autant de temps à être établies lors de la fusion de l'ex DGI et ex DGCP pour constituer la DGFIP. Cela laisse vos représentants des personnels plus que perplexes!

- s'agissant de la publication du projet de mouvement local sur Ulysse 43, une simple phrase de la Présidente : "tout arrive".

Les élus **Solidaires Finances Publiques 43** ne pouvant s'en contenter ont demandé plus d'explications. Elle nous a alors affirmé que la Direction Générale rendait obligatoire cette publication. Nous pouvons nous demander pourquoi cette année et non les années précédentes ???

-enfin s'agissant de la non transmission des informations concernant les agents ALD (qui représentent 10% des effectifs B et C) , la Présidente répond qu'il est nécessaire d'examiner les situations afin de concilier au mieux les contraintes des agents et les nécessités de service.

Contrairement à ce qu'avance la Direction, les élus **Solidaires Finances Publiques 43**, après vérification, rétorquent que c'est la première année qu'aucune information au sujet des ALD n'est transmise avant la séance. Les représentants des personnels regrettent cette régression du dialogue social et considèrent qu'ils ne peuvent pas préparer au mieux les CAPL sans ces informations cruciales.

ORDRE DU JOUR

CAPL A

1°) Approbation du PV de la CAPL A Liste d'aptitude de B en A du 5 Novembre 2018

Solidaires Finances Publiques 43 fait observer que l'annexe 2 du PV du 05/11/2018 retrace un vote détaillé par agent alors qu'il avait été décidé unanimement en début de séance (parité administrative et parité représentant des personnels) de procéder à un vote global par catégorie (Excellent/ Très bon / et A revoir).

La parité administrative indique « qu'il lui semble que la Direction Générale impose cette manière de procéder ». **Solidaires Finances Publiques 43** reste dans l'attente d'explication claires.

Le secrétariat-adjoint étant assuré par une autre organisation syndicale ayant signé ce PV, **Solidaires Finances Publiques 43** approuve le PV en demandant que ses observations soient consignées au PV de la présente CAPL.

2°) Mouvement local

6 départs.

6 arrivées (de titulaires de postes) se détaillant comme suit :

- 1 A au SIPSIE BRIOUDE
- 1 A à la Trésorerie de SAUGUES avec une prise de poste effective au 01/01/2020 (stage à l'ENFIP entre le 01/09/2019 et le 31/12/2019). Dans l'attente intérim assuré par l'adjoint comptable de la Trésorerie de LANGEAC
- 1 A au SIP YSSINGEAUX. L'agent obtient son deuxième vœu car il n'y a pas de vacance sur son premier vœu.
- 1 A au PCE LE PUY (1^{er} vœu obtenu)
- 1 A au PCE LE PUY. Deuxième vœu obtenu.
- 1A en DIRECTION avec une prise de poste fin octobre 2019 (délais de réintégration retour d'une collectivité d'outre-mer)

En début de CAPL de longs échanges ont eu lieu entre les élus **Solidaires Finances Publiques 43** et la parité administrative concernant l'emploi apparaissant vacant sur la note du mouvement local A, pastillé Fiscalité Immobilière > PCRFP.

En effet, les élus **Solidaires Finances Publiques 43** ont eu connaissance la veille même de cette CAPL de plusieurs demandes de mutation en national sur cette mission structure. Pour autant le poste n'a pas été pourvu en national et figure "vacant" sur la note locale. (La communication du TAGERFIP a été demandée en séance pour confirmation de la déclinaison du PCRFP : 1 A Equipe Contrôle et 2 A Equipe Fiscalité Patrimoniale).

La Présidente a répondu qu'il avait été pris la décision en national de laisser vacant ce poste délibérément car le chaînage ne pouvait pas être assuré. En d'autres termes, si l'agent le plus ancien administrativement ayant demandé le poste en national l'avait obtenu cela aurait abouti en cascade à créer une vacance sur une autre mission structure du département et aux yeux de la Centrale cette vacance n'était pas envisageable.

Cet emploi ne sera pas non plus pourvu en local.

Les élus **Solidaires Finances Publiques 43** ont pu voir ainsi comment l'intérêt du service pouvait empêcher les agents d'obtenir une mutation sur un poste pourtant déclaré vacant en local et avec l'ancienneté administrative nécessaire pour y prétendre. Alors qu'avec la géographie revisitée, les agents subiront la mobilité forcée (fonctionnelle et/ou géographique), ils ne peuvent obtenir satisfaction dans ce dernier mouvement national sur leur demande de mobilité choisie! Voilà comment notre DGFIP prend en compte l'humain et redonne de la motivation à ses agents!!!

Pour les raisons invoquées dans notre liminaire, les élus **Solidaires Finances Publiques 43** votent contre le projet de mouvement local.

CAPL B

1°) Approbation du PV de la CAPL A Liste d'aptitude de C en B du 6 Novembre 2018

PV approuvé à l'unanimité mais mêmes réserves que pour la CAPL A émises par les élus **Solidaires Finances Publiques 43**

2°) Mouvement local

8 départs. Les représentants des personnels regrettent que ne soient indiqués que les départs en retraites connus au 1^{er} trimestre 2019 alors que d'autres dossiers ont été déposés entre cette date et la CAPL.

La parité administrative répond qu'elle communique uniquement ceux qui ont été pris en compte par la Centrale pour permettre au département d'obtenir des arrivées.

Les organisations syndicales demandent néanmoins d'avoir de la part de la Direction un point régulier sur les dossiers déposés.

4 arrivées (de titulaires de postes) se détaillant comme suit :

- 1 B au SIPSIE BRIOUDE (seul vœu possible)
- 1 B en DIRECTION (pas de déclinaison en local sur le service exact d'affectation)
- 2 B au SPFE (1^{er} vœu obtenu)

Pour les raisons invoquées dans notre liminaire, les élus **Solidaires Finances Publiques 43** votent contre le projet de mouvement local. Les représentants FODGFIP43 s'abstiennent.

CAPL C

Mouvement local

10 départs ou plutôt 11 comme l'ont fait remarquer à juste titre les représentants des personnels!

1 arrivée (seulement !!!) se détaillant comme suit : 1 C au SIPSIE BRIOUDE (seul vœu possible)

3 fiches de vœux en interne:

- 1 C à la Trésorerie du Puy Saint Jean (1^{er} vœu obtenu)
- 1 C à la Trésorerie d'Yssingeaux (1^{er} vœu obtenu) suite à restructuration
- 1 C à la Trésorerie de Saint Didier en Velay (4^{ème} vœu obtenu) suite à restructuration

Pour les raisons invoquées dans notre liminaire, les élus **Solidaires Finances Publiques 43** votent contre le projet de mouvement local. Les représentants FODGFIP43 s'abstiennent.

Questions Diverses

-Concernant les réunions d'informations organisées les 27 et 28 Juin la Présidente a affirmé avoir dit aux chefs de services que ces réunions n'ont pas de caractère impératif. Il leur a été demandé de répertorier les présents à ces réunions uniquement pour une question d'organisation des services et de fermetures éventuelles de postes.

- Encore une fois des explications ont été demandées sur l'état d'avancement de la procédure d'exécution des jugements de condamnation à des dommages et intérêts obtenus par des agents du département agressés et ayant porté plainte.

Réponse : c'est maintenant l'agence judiciaire de l'État qui gère. La Direction n'a pas pour mission d'accompagner l'agent à ce niveau de la procédure. Il faut se rapprocher de l'avocat. Qui est ce IL...visiblement il semblerait bien que ce soit l'agent agressé.

Solidaires Finances Publiques 43 toujours insatisfait par ces réponses qui n'en sont pas va se renseigner à son niveau sur le circuit : qui fait quoi ?

- sur la boîte mail dédiée aux questions sur la géographie revisitée, la Direction indique que pour le moment seul les chefs de services utilisent ce canal pour faire remonter les retours des agents.

Solidaires Finances Publiques 43 propose la mise en place d'un retour collectif sur les questions apportées par la Direction dans ce cadre.

Les représentants Solidaires Finances Publiques 43 en CAPL :

En A: DOLBOIS-PERAUD Hélène, RAFFIER Loïc, FORGES Alexandra, ARCIS Patrick
CANTAT Stéphanie et PONS Guillaume Experts

En B : CANTAT Stéphanie/ DO CARMO Jean-Louis/ GABRIEL Frédéric/ CHAMPELOVIER Eve
DUCROQUET Angélique et PONS Guillaume Experts

En C : DUCROQUET Angélique, SOYEZ Noémie-Lucie
PONS Guillaume Expert